

Le 13 août 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2018 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le treizième jour d'août deux mille dix-huit à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
Mme Sandra Chandonnet, conseillère siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
M. Denis Blier, conseiller siège no 3
Mme Jénilie Demers, conseillère siège no 4
M. Pascal Brulé, conseiller siège no 5
M. Yves Payette, conseiller siège no 6 (ABSENT)

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
 - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018
- 5.0 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juillet 2018
- 6.0 Correspondance et suivi
- 7.0 Rapport des élus et de l'inspecteur municipal
- 8.0 Colloque de zone – directrice générale et adjointe
- 9.0 POINT REPORTÉ - Gestion des eaux usées et mise aux normes du réseau d'assainissement de Thetford Mines pour l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Bécancour
- 10.0 Comptes à payer
- 11.0 Varia
- 12.0 Questions de l'assemblée
- 13.0 Levée de la séance

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R18-08-134
Ordre du jour

Monsieur le maire demande que le point numéro 9 soit reporté à une prochaine séance du conseil.

Il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu et modifié.

ADOPTÉE

R18-08-135
Intervertir les points

Il est proposé par Monsieur Pascal Brulé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

R18-08-136
Procès verbal
du 9 juillet 2018

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Madame Sandra Chandonnet et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Le 13 août 2018

R18-08-137
Procès-verbal
du 16 juillet 2018

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juillet 2018.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juillet 2018 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Lecture brève du courrier reçu au cours du mois et suivi des sessions s'il y a lieu.

Les membres du conseil, incluant le maire, font un résumé de leurs activités municipales au cours du mois.

R18-08-138
Colloque zone -
directrice générale et
adjointe

Il est proposé par Madame Jénilie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale, Madame Danielle Bédard, et l'adjointe à la direction, Madame Sandie Roux, à assister au colloque régional de l'ADMQ le jeudi 13 septembre 2018;

QUE la municipalité paie les frais d'inscription au montant de deux cent dollars (200.00 \$) ainsi que les dépenses inhérentes sur réception des pièces justificatives.

ADOPTÉE

Gestion des eaux usées et mise aux normes du réseau d'assainissement de Thetford Mines pour l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Bécancour :

POINT REPORTÉ

R18-08-139
Comptes à payer

Il est proposé par Monsieur Pascal Brulé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes à payer pour un montant total de cent neuf mille cent quatre dollars et trente-neuf sous (109 104.39 \$), et d'autoriser la secrétaire-trésorière d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

Varia :

Aucun point

Questions de l'assemblée :

Aucune question

R18-08-140
Levée de la
séance

Il est proposé par Monsieur Pascal Brulé et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h15.

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale / secrétaire trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Initiales